

Intervention de Marie-Lyse Bistué
Conseillère départementale d'Oloron-Sainte-Marie
Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Tout à l'heure, nous examinerons le Compte administratif 2018 et vous vous félicitez d'avoir été prudent dans les dépenses, appelant à maintenir la vigilance pour cette année. Vous mettrez en avant vos choix, garantissant une gestion saine selon votre majorité.

Pour l'heure, nous devons nous prononcer sur votre choix volontaire de participer aux investissements de 25 collèges privés sous contrat de l'enseignement catholique. Une dépense de 650 000€ qui, même si la Loi le permet, relève d'un choix purement politique.

Vous allez nous rétorquer que le nombre d'élèves scolarisés dans le privé dans les Pyrénées-Atlantiques justifie cette intervention des moyens publics. Mais la collectivité n'est-elle pas responsable d'organiser sa propre concurrence en dotant des établissements privés de moyens publics ?

Pensez-vous que les moyens alloués aux collèges publics sont suffisamment élevés pour distribuer le reste au privé ?

Il faudra expliquer aux contribuables de notre département, et je pense notamment aux familles, qu'une partie de leurs impôts servent à financer des collèges privés alors qu'il s'agit d'une dépense non obligatoire, et que nous avons peine à financer les travaux dans les collèges publics. Nous l'avons vu lors de la présentation du point d'étape du PPI des collèges publics : il devra être prolongé et dans certains établissements, la situation nécessite des travaux importants (Orthez, Cambo et sans doute bien d'autres, certains d'entre vous ont déjà été interpellés lors de CA pour des travaux attendus depuis longtemps).

Vous proposez cette délibération à notre assemblée, pour information lors de la même présentation en CDEN les membres de ce dernier, - élus, représentants

des familles, des parents d'élèves et syndicats enseignants ont donné très clairement un avis négatif avec 15 votes contre, 2 pour et 1 abstention. Ce n'était qu'un avis certes qui ne sert pas à grand-chose et ne retient pas votre attention.

Vous assumez vos choix, vous aimez à le répéter – le « rabâcher » comme vous nous l'aviez affirmé lors de la dernière séance ! Ce n'est pas une évidence. C'est un choix délibéré, une opposition notoire entre la gauche et la droite.

Alors certes, la somme allouée aux établissements privés pèse peu si l'on regarde l'enveloppe globale du PPI, 70 millions d'euros. Cependant, la somme consacrée aux investissements des collèges privés augmente chaque année de 50 000€ depuis le début de votre mandature. C'est incompréhensible, à l'heure où l'on cherche à faire des économies, y compris dans les dépenses sociales, de poursuivre dans une telle direction.

Pour les raisons que je viens d'exposer, le groupe de gauche votera CONTRE cette délibération, en respect du vote du CDEN.

Je vous remercie.